

Lettre de rentrée 2023

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux personnels au sein de notre académie.

PARTIE INTERDISCIPLINAIRE

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves qui vous sont confiés, notamment dans le cadre de la préparation aux examens et de la conduite du contrôle continu au cycle terminal en lycée. Pour la troisième année consécutive, le « projet d'évaluation » qui concerne les élèves de première et de terminale sera le garant d'un contrôle continu cohérent, lisible et transparent. Nous vous invitons à étendre votre réflexion collégiale sur l'évaluation à la classe de seconde ; n'hésitez pas à inviter l'IA-IPR de votre discipline à un éventuel conseil d'enseignement sur ce sujet.

Les priorités de l'année 2023-2024 sont définies dans la circulaire de rentrée « Une école qui instruit, émancipe et protège » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>). Le collège des IA-IPR souhaite attirer votre attention sur certains des points de la circulaire :

1/La lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes est une priorité absolue.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui s'engagent activement dans cette lutte, notamment dans le cadre du dispositif pHARe. La lutte contre le harcèlement est, comme le respect de la laïcité et des valeurs de la République, l'affaire de l'ensemble de la communauté éducative ; nous savons pouvoir compter sur votre vigilance collective sans faille. Une communication académique est à venir sur ce sujet.

2/ La « nouvelle sixième » est mise en place à la rentrée.

La généralisation de Devoirs faits, qui devient obligatoire en 6^{ème}, est l'occasion de réfléchir collectivement à la question des devoirs, à l'échelle d'une discipline (en conseil d'enseignement) ou d'une équipe (en conseil pédagogique). Cette réflexion peut porter sur les consignes et les attentes formulées par chaque professeur dans sa discipline, ainsi que sur la manière dont chacun et chacune se saisit des « méthodes et outils pour apprendre » (domaine 2 du Socle Commun), afin de mutualiser les pratiques et si besoin harmoniser certaines démarches.

La deuxième mesure de la nouvelle 6^{ème} est la mise en place d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement pour tous les élèves, en mathématiques ou en français, afin de consolider les apprentissages fondamentaux ; dans le cadre de votre organisation, nous vous invitons à conduire une analyse partagée des résultats des évaluations nationales en début d'année scolaire. La feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux sera diffusée prochainement.

Enfin, « Pix 6^{ème} » est déployé dans l'ensemble des collèges à la rentrée scolaire 2023.

3/ La nécessité de la pratique d'une expression écrite longue au cycle 4 est réaffirmée.

Elle concerne l'ensemble des disciplines qui ont toutes vocation à contribuer à la maîtrise du domaine 1.1. du Socle Commun. Ce point peut faire l'objet d'un travail dans le cadre de la liaison collège-lycée.

4/ Le CNR Education « Notre école, faisons-la ensemble » se poursuit.

Nous invitons les équipes à se saisir de cette opportunité de financement de projets innovants. Les IA-IPR pourront vous accompagner dans votre démarche, en particulier si vous exercez dans l'un des collèges des « réseaux d'égalité des chances et des territoires ».

5/ Les Jeux olympiques et paralympiques ont vocation à servir de « fil rouge » à cette année scolaire, que ce soit dans des projets disciplinaires ou interdisciplinaires.

PARTIE DISCIPLINAIRE

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, le collège des IA-IPR de lettres tient à vous adresser ses souhaits les plus vifs d'épanouissement dans l'exercice de vos fonctions. Soyez une fois encore remerciés de votre engagement et de la loyauté avec laquelle vous avez effectué les diverses missions qui vous ont été confiées.

La réussite de tous les élèves, qui fonde notre engagement, est le fil directeur de cette rentrée, pour viser une culture de l'excellence qui profite à tous. Modifiant quelque peu le prisme de nos lettres de rentrée précédentes, c'est par l'accompagnement autour des fondamentaux que nous souhaitons engager ce premier échange.

La nouvelle sixième

Tel est l'objectif de la nouvelle sixième : permettre de dépasser les obstacles cognitifs, acquérir des stratégies fructueuses, répondre aux besoins de tous, dans un travail en session qui se nourrira prioritairement des démarches proposées par les fiches Eduscol éditées sur la page « Une classe de sixième au plus près des besoins des élèves » (<https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>). Ces fiches éclairent les gestes professionnels de la différenciation et invitent à réfléchir à la posture professionnelle du professeur, à la régler pour lui donner les moyens d'observer ses élèves. Chacun saura nourrir sa réflexion et enrichir ses pratiques dans ce champ de la différenciation qui constitue un enjeu majeur dans notre école, que ce soit en AP, en heure de Devoirs faits ou dans le déroulement ordinaire de la classe. Les propositions pédagogiques de ces fiches mettent clairement en œuvre les programmes et sollicitent l'engagement réflexif de tous les élèves par des pratiques inductives, par la place de leur verbalisation, par des entretiens métagraphiques dont on sait l'efficacité dans les apprentissages. Sur ce sujet, les visioconférences académiques de juin 2023 sont disponibles sur le site des lettres de l'académie de Nice.

Au-delà de cette heure précieuse de soutien et d'approfondissement, la nouvelle sixième vise le développement de lectures longues chaque semaine et les pratiques d'écriture. On se gardera bien des lectures contraintes avec questionnaires qui ont bien peu de chance de susciter motivation et plaisir de lire. La lecture est d'abord une rencontre et ce sont ces rencontres, par leur richesse, leur variété (du court et du long, des genres différents, des expériences de lectures différentes, des textes lus accessibles aux textes plus résistants, des lectures silencieuses et des lectures à voix haute, des lectures offertes, par le professeur et par l'élève) qui permettront aux élèves d'aller d'une lecture à l'autre. C'est en développant l'autonomie, la prise de responsabilité accompagnée, que l'on suscitera appétence et curiosité. Or, on le sait, ce sont particulièrement les garçons qui accusent un retard en lecture, dans tous les domaines, quelle que soit leur CSP. Le carnet de lecteur, que nous vous invitons à mettre en place,

doit être non pas la consignation de résumés suivis d'avis très généraux, mais bien le prolongement de l'acte de lire, une cueillette, une réflexion, un butinage du texte, une mise en relation avec d'autres, des écrits de travail avec toutes les modélisations de la pensée possibles, une interrogation sur les personnages, qui sont un dialogue de l'élève avec l'œuvre et qui lui permettent de saisir ce qu'est la compréhension, et, mieux encore, de se construire, pas à pas, mais résolument, une identité de lecteur. L'expérience de la *fan fiction* qui motive puissamment les élèves pourra aussi guider vos essais. Nous ne saurions trop insister sur le pouvoir créateur de la lecture : elle suscite l'empathie, l'accès à l'altérité, l'embrassement (et non l'embracement) du monde, de mondes. À ce titre, elle est une école des valeurs, dans l'humilité, le cheminement, l'ouverture.

Cette nouvelle sixième encourage en effet aussi la pratique de l'écriture en français et dans toutes les disciplines. On se gardera bien de réserver l'écriture pour la seule fin du cours, où elle reste souvent inachevée, où elle ne fait pas l'objet d'un apprentissage, mais souvent seulement d'une lecture orale rapide interrompue par la sonnerie, pour travailler toutes les formes d'écriture. On partira aussi de ces précieux documents que sont les écrits des élèves pour réfléchir à la façon de les faire progresser.

Cette nouvelle sixième, dans le prolongement des nombreux textes officiels, des programmes, de la circulaire du 18 avril 2018 qui a suivi, de la circulaire sur le comité académique des savoirs fondamentaux, rappelle l'importance de l'enseignement du lexique. C'est en effet un paradoxe : tous les professeurs déplorent la pauvreté lexicale des élèves et cependant l'apprentissage du lexique est finalement réduit. Trop souvent on se contente de présenter l'explicitation du vocabulaire technique du français, des figures du style, des termes théâtraux comme un enseignement du lexique, en décalage avec les programmes, alors que les réseaux de mots, la compréhension du système lexical dont les élèves ont besoin pour penser la langue, le monde et se penser, pour accéder pleinement aux textes, sont laissés de côté, ou abordés souvent en passant, réduits à des notes de texte dans un apprentissage implicite. Nous vous invitons à lire et relire les programmes, les pistes qu'ils proposent, à penser une progression dans l'enseignement du lexique.

Enfin, nous attirons votre attention, en particulier dans le cycle 4, sur la nécessité de favoriser ou d'impulser les collaborations avec les autres disciplines dans des projets tels que « le concours national de la résistance et de la déportation » ou « le prix du livre sciences pour tous ».

Test d'évaluation en 4^{ème}, projet d'évaluation en lycée, report annoncé des épreuves des Enseignements De Spécialité

Les nouveaux tests d'évaluation qui se mettent en place en 4^{ème} seront l'occasion de poursuivre l'accompagnement des élèves : pensés à l'image des tests de 6^{ème} dans leur conception et leur format, ils faciliteront le suivi des élèves, l'estimation de leurs progrès et de leurs besoins. L'exploitation des résultats permettra d'envisager la pleine acquisition des savoirs et des compétences dont les élèves ont besoin pour réussir leur DNB. Cette évaluation, commencée en 4^{ème}, permettra d'amorcer le retour réflexif sur les acquis qui incombait auparavant très largement au professeur de 3^{ème}.

Dans les lycées, la réflexion engagée particulièrement autour de l'évaluation a souvent permis d'ouvrir des chantiers constructifs, dans le dialogue, pour favoriser la poursuite de pratiques conscientes et harmonisées d'évaluation au service des apprentissages, avant de devenir progressivement certificatives. Nous continuerons à vous accompagner dans la réflexion sur les projets d'évaluation de votre établissement, en particulier dans le contexte de l'organisation des EDS au mois de juin.

Epreuves Anticipées de Français

Nous voudrions tout particulièrement souligner le remarquable travail d'évaluation mené par tous les collègues qui ont participé aux EAF, et surtout à la correction écrite : les appréciations s'appuyant sur plusieurs domaines de connaissance et de compétence permettent une évaluation très équilibrée, rendant compte des différents aspects de la copie et éclairent au mieux la note. Nous vous adressons nos félicitations très sincères et vives pour cette belle évolution et cet esprit collectif.

Par ailleurs, l'annonce d'une diminution du nombre de textes attendus pour l'oral de l'EAF en série générale n'aura pas échappé aux enseignants des classes de première. Les modalités de la didactique du sujet lecteur restent un puissant levier afin de revivifier l'enseignement des lettres au lycée. En particulier, les carnets de lecteurs, les cercles de lecture permettront d'accompagner les élèves dans leur construction d'une appréciation personnelle des extraits et des œuvres intégrales. Il s'agit bien d'amener chaque candidat à construire un discours et à exprimer une appréciation personnelle sur les textes. On n'hésitera pas à ce sujet à consulter une proposition particulièrement éclairante d'explication linéaire : la fiche Eduscol « Les attendus d'une prestation d'élèves aux oraux de l'EAF »

(<https://eduscol.education.fr/document/24379/download>)

Si nous restons dans l'attente de l'amendement de la définition des épreuves, la déclaration ministérielle implique que le nombre des textes passe à 16 en série générale et reste à 12 pour le bac technologique. Pédagogiquement, il semble du reste difficile de descendre en dessous de ce nombre.

L'attention qui prévaut au collège en ce qui concerne les lectures, leur diversité, les expériences de lecture, la finesse des résonances que l'on pourra faire jouer, a tout son sens au lycée. Nous voudrions rappeler en ce sens que la lecture cursive que le candidat peut proposer dans la deuxième partie de l'oral, en alternative avec une œuvre du programme limitatif, doit être choisie conformément à la définition de l'épreuve, « parmi celles proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires » données par l'enseignant. Les textes ne permettent pas de laisser l'élève proposer n'importe quel ouvrage. L'expérience non plus : on a vu l'an dernier des élèves, à qui leur enseignant avait donné libre choix, proposer *Harry Potter*, une lecture de 5ème, ou de 3ème. L'enjeu de ces lectures cursives est qu'elles fassent lire les élèves, qu'elles leur permettent des découvertes, de s'éprouver dans la lecture. Tout l'art du professeur est de proposer plusieurs œuvres par objet d'étude, qui favorisent une lecture autonome et la rencontre de textes qui répondent à une nécessité littéraire, pédagogique, artistique. En proposant 2 à 3 œuvres par objet d'étude, on offre un certain choix et on se donne les moyens d'accompagner les élèves dans la lecture cursive, dans leur cheminement vers l'autonomie.

Nous rappelons enfin une obligation administrative sur laquelle nous reviendrons tout au long de l'année et qui engage pleinement la responsabilité du professeur : il convient de signer le récapitulatif seulement après que l'élève a inscrit l'œuvre qu'il a décidé de présenter pour la deuxième partie de l'épreuve. On ne peut remettre un récapitulatif signé vierge aux élèves ; ce récapitulatif étant un document contractuel, il convient de faire comprendre aux élèves qu'il est individuel et que sa présentation aux oraux est obligatoire.

Programme limitatif en Humanités, Littérature et Philosophie

L'intégration des épreuves d'Enseignement De Spécialité dans les épreuves de juin est connue de chacun. Nous rappelons que les années précédentes, c'était bien tout le programme qu'il convenait d'étudier, mais de façon diffractée avec un premier temps pour l'écrit des EDS et un second temps qui permettait d'aborder les autres sous-thèmes, entre l'écrit et l'oral. Désormais, le professeur aura toute latitude pour aborder à sa convenance l'ensemble du programme. La préparation au Grand Oral commence en première de façon active et réfléchie, comme une interrogation puissante sur des questions vives et une ouverture des lectures.

Rappelons aussi qu'il est tout à fait possible de sortir d'une approche strictement curriculaire qui aborde les sous-thèmes un à un et privilégie, le plus souvent, des études successives d'extraits courts. Il sera plus fructueux de procéder par œuvres intégrales, ou par parties entières de livres, qui rencontrent conjointement certains thèmes et/ou sous-thèmes ; on permet ainsi une approche beaucoup plus dense et féconde qui nourrit une réflexion sur la pratique de lecture, laquelle est majoritairement le sujet de l'essai. Le carnet de lecture amorcé au collège, poursuivi dans l'enseignement de français, sera ici à nouveau un incomparable outil pour garder trace de ses lectures, de sa réflexion dans, sur, entre les textes, et pour se penser comme lecteur.

Arrêté du 13 juillet 2023 concernant l'enseignement de CGE en Section de Technicien Supérieur

(https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=8-zHNA9qOMD7YH_auHwAmCw5UJagoAhIWSi4tlYHSno=)

En Section de Technicien Supérieur, l'enseignement de CGE et l'épreuve terminale - à partir de la session 2025 - sont modifiés par l'arrêté du 13 juillet 2023. Les exercices de synthèse et d'expression personnelle seront proposés pour la dernière fois lors de la session 2024 ; il conviendra donc de préparer les étudiants de STS1 en tenant compte de ce nouvel arrêté. Dès que les préconisations de l'inspection générale seront éditées, elles feront l'objet d'une communication en direction des enseignants de STS.

Dispositifs Français et Culture Antique, un livre pour les vacances 2023, parcours MARE NOSTRUM, dynamique de réseau

En ce qui concerne les Langues et Cultures de l'Antiquité, l'enseignement de Français et Culture Antique pourra prendre appui sur *L'Odyssée*, adaptée par M. Szac (« Un livre pour les vacances 2023 », <https://www.education.gouv.fr/un-livre-pour-les-vacances-2023-l-odysee-d-homere-357713>). En cohérence avec les préconisations liées à la mise en place de la nouvelle sixième, les séquences pourront être envisagées sous la double modalité du soutien et de l'approfondissement. Des propositions de dispositifs de différenciation sont attendues sur la page Eduscol « Français et culture antique » (<https://eduscol.education.fr/1609/francais-et-culture-antique>). L'adaptation de Murielle Szac peut également faire l'objet d'un travail en classe de français et elle se prête tout particulièrement à une réflexion sur les propositions didactiques de Serge Boimare en matière de nourrissage culturel et d'entraînement à s'exprimer à partir des grands mythes fondateurs.

Dans le domaine de la pédagogie de projet, la première année de mise en place du parcours interdisciplinaire MARE NOSTRUM (<https://eduscol.education.fr/3245/mare-nostrum-croiser-les-langues-de-l-antiquite-et-les-langues-vivantes-regionales-et-etrangeres>) a donné lieu à des propositions stimulantes et à de belles réussites dans l'académie. Nous nous ferons un plaisir d'accompagner les équipes qui nous contacteront afin de créer un tel parcours dans leur établissement.

Les enseignements du latin et du grec, qui sont le plus souvent optionnels, donnent à chaque professeur une grande liberté pour mettre en place les modalités qu'il juge les plus attractives et les plus adaptées pour enrichir les compétences et les connaissances de ses élèves. Il s'agit de susciter l'adhésion et le plaisir de se former en explorant la grande diversité des littératures et des cultures, tout en rendant sensible leur lien avec le monde contemporain. La dynamique de réseau et la collaboration entre enseignants de collège et de lycée contribuent fortement à consolider et à renforcer la cohérence du parcours de l'élève, aussi nous nous efforcerons de proposer des réunions de réseau, ou d'inter-réseau pour une meilleure lisibilité des parcours proposés. Nous souhaitons que cela soit l'occasion de favoriser les échanges informels et l'entraide entre professeurs afin de faciliter la mutualisation des bonnes pratiques et de contribuer à faire vivre avec vous le dynamisme des LCA et la joie de les enseigner.

Formation dans le cadre de l'E AFC

(<https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-second-degre-lettres-122854>)

L'Ecole Académique de Formation Continue de Nice, qui a été mise en place l'an dernier afin de mieux répondre aux demandes des enseignants, continuera de vous proposer sur son site les différentes formations mises en place au niveau académique. Il appartiendra à chaque enseignant de consulter les formations proposées. Nous vous invitons ainsi à poursuivre votre formation intellectuelle, épistémologique, si importante pour rester cet expert qu'est le professeur de français et qui compte de façon significative dans l'évaluation des RDVC.

RESSOURCES

Ouvrages :

- AHR Sylviane, *Former à la lecture littéraire*, dir., Canopé, 2018
- AHR Sylviane et De PERETTI Isabelle (dir.), *Analyser des textes littéraires du collège au lycée – Quelles pratiques pour quels enjeux ?*, UGA, 2023
- BOIMARE Serge, *Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2019
- BRILLANT RANNOU Nathalie, LE GOFF Jacques, FOURTANIER Marie-José et MASSOL Jean-François, *Un dictionnaire de didactique de la littérature*, Honoré Champion, 2020
- BRUNEL Magali, *L'enseignement de la littérature avec le numérique*, PUR, 2021
- BRUNEL Magali et HEBERT Sébastien (dir.), *Lire les œuvres littéraires au collège*, L'Harmattan, 2022
- CHIRON Pierre, *Manuel de rhétorique, comment faire de l'élève un citoyen*, Les Belles Lettres, 2018
- GABATHULER Chloé, *Apprécier la littérature, la relation esthétique dans l'enseignement de la lecture de textes littéraires*, PUR, 2016
- GARCIA-DEBANC Claudine, *La grammaire pour écrire*, Retz, 2023
- GROSSMANN Francis et PLANE Sylvie, *Les apprentissages lexicaux*, Presses Universitaires du Septentrion, 2008
- RISSELIN Karine, BUSCH Emilie et VIVERT Anne, *Travailler la maîtrise de la langue – Faire progresser les élèves dans toutes les disciplines*, ESF Sciences Humaines, 2023
- SIMARD Claude, DUFAYS Jean-Louis, DOLZ Joaquim et GARCIA-DEBANC Claudine, *Didactique du français langue première*, de Boeck Supérieur, 2^e éd. 2019
- *L'oral aujourd'hui : perspectives didactiques*, Presses Universitaires de Namur, coll. « Recherche en didactique du français », 2017
- *Didactique et enseignement de l'oral*, dir. Rouba HASSAN et Florence BERTOT, Publibook, 2016
- *Enseigner le vocabulaire au collège*, dir. Marie BERTHELIER et Marie-Laure ELALOUF, Delagrave, 2013
- *L'enseignement de la littérature avec le numérique*, Peter Lang, coll. « ThéoCrit », vol.12, 2018

Reuves :

- *Le Français Aujourd'hui* : <https://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/francais-aujourd'hui>. Les derniers numéros portent par exemple sur les thématiques suivantes : « L'implicite et ses lectures » (n° 218), « Les écrits d'appropriation en question » (n° 216), « Notions problématiques en grammaire » (n° 214), « Littéracie et démarches pédagogiques engageantes » ou « Approches analytiques des textes littéraires » (n° 210).
- *Repères* : <https://journals.openedition.org/reperes/> revue gratuite en ligne portant, par exemple sur la question de « Lire des œuvres en extraits, quels enjeux pour l'enseignement de la littérature ? ».
- *Pratiques* : <https://journals.openedition.org/pratiques/>
- *Nouvelle Revue Pédagogique*, collège et lycée
- Une nouvelle revue pour l'enseignement des LCA : la *Revue de Pédagogie des Langues Anciennes*, dont le site est alimenté au fur et à mesure de la validation des contributions. Le premier numéro porte

sur les pratiques d'écritures dans les cours de LCA dans le secondaire et le supérieur
<http://revuedepedagogiedeslanguesanciennes.fr/index.php/contributions/>
– Le très riche site Scolagram : <https://scolagram.u-cergy.fr/>

Site pédagogique académique :

Le site académique des lettres regorge, pour le français et les LCA, de ressources diverses, de captations de formation, de webinaires, d'actualités de la discipline... Ils sont régulièrement alimentés :

- français : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/lettres/>
- LCA : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/lettres/lca/>

Nos contacts :

06 — **Anne Rossini** : anne.rossini@ac-nice.fr et **Juan Luis Rodriguez** : juan-luis.rodriquez@ac-nice.fr

83 — **Albane Karady** : albane.karady@ac-nice.fr et **Sébastien Hébert** : sebastien.hebert@ac-nice.fr